

**ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DU MONDE D'EAU
AREM'EAU**

B.P.1434 93, Rue Moundzombo Moungali 242 81 19 88
Brazzaville République du Congo

Déclaration de l'Association des Ressortissants du Monde d'Eau (AREM'EAU)

à la veille du deuxième sommet des Chefs d'État sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale

L'AREMEAU est une association qui se réclame de la zone nord-est de la République du Congo et elle a dans ses objectifs la recherche des solutions aux nombreux problèmes qui affectent cette zone qui s'appuie sur quatre départements - Les Plateaux, La Cuvette, la Sangha et la Likouala -, plus précisément sur les districts de Makotimpoko, Tchikapika, Mossaka, Loukoléla, Liranga, Pikounda et Tokou qui recouvrent une grande partie du bassin du Congo.

L'AREMEAU salue chaleureusement le Sommet des Chefs d'État qui se tiendra à Brazzaville du 4 au 5 février 2005 sur le bassin du Congo.

L'AREMEAU émet le vœu ardent que le plan de convergence sous-régional de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale et la mise en place des ressources adéquates pour son financement prennent en compte le destin des populations vivant dans la zone de ces écosystèmes.

L'AREMEAU reconnaît que la mise en œuvre de ce plan gagnera à la prise en charge des centres d'intérêt vitaux des populations, en vue de leur adhésion enthousiaste aux objectifs de ce projet.

L'AREMEAU, concurremment aux objectifs de la protection de la biodiversité, souhaite voir les préoccupations concernant le cadre de vie des hommes et les problèmes sanitaires intégrer les finalités du projet Bassin du Congo.

En ce qui concerne le cadre de vie des hommes, l'AREMEAU privilégie quatre axes d'effort:

1. la création de l'espace de vie dans une zone marécageuse, sujette d'année en année à des inondations chaque fois plus dévastatrices et qui délimitent les possibilités d'expansion des localités pourtant bien placées comme Mossaka, Makotimpoko, Bounda, Konda et autres;
 2. la réouverture des nombreuses voies d'eau aujourd'hui encombrées de roseaux et d'arbres morts, permettant un meilleur écoulement des eaux en toutes saisons et l'enrayement de la pollution ;
 3. l'amélioration des transports fluviaux ;
 4. la rationalisation de la production halieutique, dans le cadre des activités de pêche et d'aquaculture.

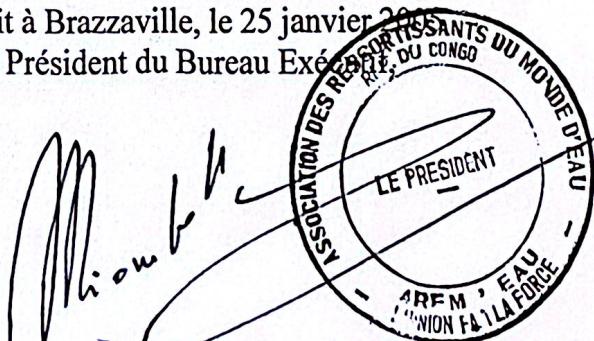
Sur le plan sanitaire, les préoccupations de l'AREMEAU se fixent sur deux maladies emblématiques à travers :

1. l'extinction des gîtes à moustiques par la suppression de tous facteurs de stagnation des eaux;
2. l'accentuation de la lutte contre le vecteur de la maladie du sommeil – la mouche tsé-tsé - qui entretient une mortalité multipliée.

L'AREMEAU place son espoir dans la réussite du plan de conservation et de gestion des écosystèmes forestiers en Afrique centrale.

L'AREMEAU pense que cette réussite sera d'autant plus durablement assurée que les opérations y afférentes s'entreprendront dans la pleine convivialité de la protection de l'environnement et du développement humain.

Fait à Brazzaville, le 25 janvier 2001
Le Président du Bureau Exécutif du Congo



Général Joseph NIOMBELLA-MAMBULA